

VISANA

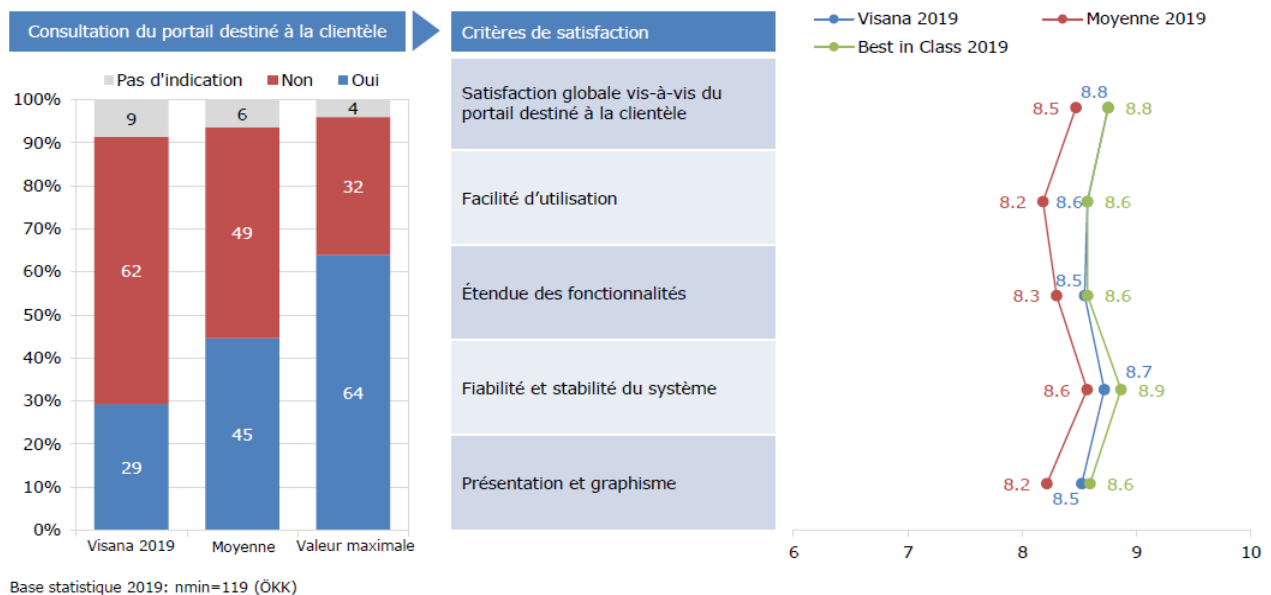
COMMUNIQUÉ AUX MÉDIAS

Berne, le 1^{er} novembre 2019

L'institut d'études de marché amPuls distingue le portail en ligne destiné à la clientèle de Visana

Dans le cadre de la plus grande enquête comparative sur les assurances-maladie de Suisse, le groupe Visana s'est vu décerner en 2019, par l'institut d'études de marché amPuls, la meilleure note pour la convivialité d'utilisation de son portail en ligne destiné à la clientèle myVisana (www.myvisana.ch).

Entre avril et mai 2019, l'institut d'études de marché amPuls a interrogé 10 475 personnes âgées de 18 à 74 ans, principalement de Suisse romande et alémanique, pour connaître leur satisfaction vis-à-vis de leur assureur-maladie. Sur une échelle de 1 à 10, myVisana, le portail destiné à la clientèle du groupe Visana, obtient la meilleure note parmi tous les assureurs-maladie ayant participé à l'enquête, avec un résultat de 8,8, la valeur moyenne se situant à 8,5. Ont par ailleurs été évalués la facilité d'utilisation des portails, l'étendue des fonctionnalités, la fiabilité et la stabilité du système ainsi que la présentation et le graphisme.



Angelo Egli, CEO de Visana, se félicite de ce résultat remarquable: «Il s'agit d'un retour très motivant, mais aussi instructif, de la part de nos assurées et assurés, sur lequel nous allons nous appuyer pour optimiser et développer encore davantage notre portail en ligne destiné à la clientèle».

Pratique et écologique

Le portail destiné à la clientèle myVisana, qui est consultable sur Internet ou via une app, offre actuellement le meilleur équilibre entre la durabilité écologique et une réelle plus-value pour les personnes assurées:

- avoir accès aux polices, factures et décomptes de prestations, à tout moment et partout;

- consulter en tout temps les couvertures d'assurance, franchises et quote-part;
- examiner la participation aux coûts de Visana et la quote-part;
- vérifier la variante de franchise et calculer le changement de la prime en même temps;
- transmission sécurisée des données et contact direct avec l'agence;
- économiser du temps et des frais de port;
- remboursement plus rapide grâce à l'app Visana (plus d'envoi postal)
- en choisissant l'option «sans papier», les assurées et assurés contribuent ainsi à préserver l'environnement.

En combinaison avec l'app Visana (www.visana.ch/app), les personnes assurées peuvent par ailleurs photographier leurs factures de médecin et les envoyer à Visana, partout et à tout moment, elles ont les cartes d'assurance de toute la famille toujours à portée de main et la connexion s'effectue de manière simple mais sécurisée, par Touch ID ou Face ID, ou via un code PIN.

Le groupe Visana en bref

Le groupe Visana fait partie des leaders parmi les assureurs-maladie et accidents en Suisse. Il propose l'assurance obligatoire des soins (AOS) selon la loi sur l'assurance-maladie (LAMal), des assurances-maladie complémentaires et assurances de choses selon la loi sur le contrat d'assurance (LCA) ainsi que des assurances-accidents selon la loi sur l'assurance-accidents (LAA). Visana assure une clientèle privée (particuliers et familles) de même qu'une clientèle entreprises (entreprises, institutions publiques et associations). Pour cette dernière, elle propose des assurances-accidents et de perte de salaire. Le groupe Visana compte au total plus de 855 000 clientes et clients privés, dont 641 000 auprès de Visana pour l'assurance de base. À ce nombre s'ajoutent 16 000 entreprises clientes. Entre le siège principal à Berne et environ 80 agences partout en Suisse, le groupe Visana emploie près de 1300 personnes, dont deux tiers sont des femmes. Le volume des primes se monte à 3,5 milliards de francs.

Pour de plus amples informations

David Müller

Responsable de la communication d'entreprise

Ligne directe: 031 357 93 31

Tél. portable: 076 495 74 91

E-mail: david.mueller@visana.ch